

## IAE : les réseaux des ACI mobilisés pour défendre leur modèle

**Le 22 juin, les six réseaux nationaux représentatifs des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ont fait part de leurs préoccupations.**

Aux difficultés financières s'ajoutent des inquiétudes quant à l'avenir de leur modèle.

Préserver le modèle des ateliers et chantiers d'insertion ! C'est autour de ce mot d'ordre que des professionnels des six réseaux nationaux représentatifs des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) – Chantier école, Réseau Cocagne, Coorace, Emmaüs, la Fédération des acteurs de la solidarité, Le mouvement des régies – s'étaient donné rendez-vous le 22 juin, à Paris.

Front commun

Alors que le projet de loi plein emploi doit être examiné en juillet, l'objectif est de faire front commun pour présenter les actions des ACI (en première ligne pour accompagner les personnes éloignées du marché du travail), et faire part de leurs préoccupations.

« Nous organisons cette journée pour exprimer notre force mais aussi pour dire avec fermeté que nous attendons des réponses précises pour soutenir nos structures fragilisées », avance **Nathalie Latour**, directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Car si, durant les trois années de crise Covid, les pouvoirs publics ont investi dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), « aujourd'hui, on sent un ralentissement alors que les objectifs politiques portent l'enjeu "d'aller vers" les personnes les plus en difficulté », poursuit-elle.

Manque de visibilité financière

Les inquiétudes sont d'abord d'ordre financier. « Nous n'avons pas de visibilité sur le nombre de personnes que nous pourrions accompagner », explique Aline Paindavoine, directrice de la Régie rurale du plateau dans la Haute-Marne. En cause ? « Le conventionnement sur lequel repose le nombre d'heures à réaliser s'appuie sur l'année N-1, ce qui ne nous permet pas de savoir quelle sera l'enveloppe dont on bénéficiera », alerte-t-elle.

Pourtant, le secteur a bien obtenu une rallonge de 134 millions d'euros pour 2023 mais « cet argent ne ruisselle pas sur le territoire en raison de divergences d'interprétation des consignes de

l'État par les services déconcentrés » , déplore un autre membre du collectif.

#### Désengagement des départements

À cela s'ajoutent d'autres incertitudes liées à l'instabilité des financements publics, en particulier en raison du changement du mode de calcul permettant l'obtention de crédits du Fonds social européen (FSE).

Surtout, « nous constatons que de nombreux départements se sont désengagés au prétexte qu'ils sont étranglés par les dépenses liées au RSA » , poursuit Laurent Pinet, président du réseau Coorace.

#### Rapport Igas

Au-delà des problèmes financiers immédiats, les six réseaux s'inquiètent des préconisations du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) , publié en janvier dernier. Ses auteurs considèrent en effet que « les catégories de SIAE tendent à devenir moins évidentes » et appellent à engager « une réflexion relative à l'architecture générale de l'IAE ». Ils notent en particulier que les frontières entre ACI et entreprises d'insertion (EI) « sont moins nettes qu'il n'y paraît ».

Pour Yann Fradin, vice-président d'Emmaüs, le rapport ne suggère ni plus ni moins « la fusion des EI et ACI d'un côté, et des ETI [entreprises de taille intermédiaire] et associations intermédiaires de l'autre ». Une perspective qui fait craindre que les ACI « se retrouvent sur la touche », alerte David Horiot, président de Chantier école.

#### Concertation à venir

Interrogé dans la journée, le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Olivier Dussopt, a voulu rassurer les professionnels, rappelant que les travaux de l'Igas feraient l'objet de groupes de travail installés à la rentrée, auxquels les réseaux nationaux seraient associés.

Il a aussi indiqué que le pilotage de l'enveloppe financière serait amélioré pour mieux anticiper les exercices budgétaires à venir et atteindre l'objectif de 240 000 personnes par an en parcours d'insertion, comme prévu par le « Pacte ambition IAE » lancé en 2019.

#### France travail

Enfin, une dernière préoccupation est dans tous les propos : quelle sera la place de l'IAE dans la future organisation France travail ? Alors que rien n'est acté, les six réseaux demandent à « avoir une place dans la gouvernance nationale et locale ».

À lire également :

Noémie

COLOMB

Exprimez-vous



[https://www.lemediasocial.fr/hulkStatic/EL/ELI/2023/06/f00ffcbf7-2303-462f-9145-45be4cf40e3e/sharp\\_/ANX/aci-juin.jpg](https://www.lemediasocial.fr/hulkStatic/EL/ELI/2023/06/f00ffcbf7-2303-462f-9145-45be4cf40e3e/sharp_/ANX/aci-juin.jpg)

Le 22 juin, les représentants des six réseaux des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) étaient réunis à Paris. - © Noémie Colomb

*par Noémie Colomb*

